

Aristote

Ethique à Nicomaque. Commentaire du Livre X

Laurent Cournarie

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Éthique nicoméenne

Le titre traditionnel de l'Éthique à Nicomaque (éthika nikoma – sous entendu bibla) est : Livres de morale édités par Nicomaque. Ce titre n'est pas d'Aristote et il est peu probable qu'Aristote ait donné seulement un titre à son cours de morale. On ne doit pas oublier que les œuvres qui nous sont parvenues ont été laissées par Aristote sous la forme de notes, que ce sont des travaux ésotériques (à l'intérieur de l'École) ou « acroamatiques » (destinées à l'enseignement oral) – les œuvres exotériques, elles, ayant été perdues comme souvent pour la philosophie antique dans les premiers siècles de l'ère chrétienne (De la philosophie, le Protreptique...) – et que donc l'ordre et l'unité des textes demeurent toujours problématiques. D'ailleurs quand Aristote fait référence à son enseignement moral (cf. Jaeger), il se réfère le plus souvent (à l'exception tardive du livre 4 de la Politique) à son premier cours, c'est-à-dire à

l'Éthique à Eudème. En trois éthiques écrit toujours Aristote (cours de morale). On notera qu'il ne parle jamais de la morale, de la science morale (hè éthikè), même si l'on trouve l'expression d'« ètikè theôria » – science étant ici à entendre au sens large de sagesse. Et même s'il propose de distinguer entre science (épistèmè) pratique, poiétique et théorique (Métaphysique, E, 1, 1025b3-28), il ne faut pas en conclure qu'Aristote pose les principes d'une science de la moralité. Cette « science pratique » a pour objet l'action humaine, « non pas l'action posée ou passée, mais l'action à poser (prakton), l'action à venir (esomenon), non pas l'action d'autrui, mais l'action que doit réaliser le sujet connaissant ».

Plus largement, l'éthique enveloppe le champ des affaires humaines, l'ensemble de « la philosophie des choses humaines » comme le dira la fin du chapitre 10 du livre X précisément. Mais cette science pratique qui concerne, par opposition aux choses divines, le champ des affaires humaines, marquées par le devenir et la contingence, renvoie aux « recherches entreprises par Aristote, dont les résultats, sous forme de discours, constituent les Ethiques et la Politique du Corpus ». Autrement dit, l'éthique n'est pas toute entière la philosophie pratique et se pose inévitablement la question du rapport entre politique et éthique au sein de cette philosophie des choses humaines. Peut-on considérer, comme le font Gauthier-Jolif qu'Aristote est le « créateur de l'expression et du concept de « science morale », suggérant qu'avant le Stagirite, l'éthique n'a pas une réelle autonomie, c'est-à-dire un objet et une méthode d'analyse spécifiques. Pour Platon notamment, la morale est entièrement du domaine politique : il faut voir la justice en grand dans la cité pour voir la justice en petit dans l'âme et, à tous égards, les vertus éthiques trouvent leur modèle dans la cité politique (Républiques, Lois). Mais d'abord, chez Aristote, la « science pratique » n'est jamais pensée comme un discours sur les actions, mais plutôt comme la sagesse de l'homme se déterminant dans l'action. Ensuite, il n'y est jamais question de morale individuelle, de moralité abstraite. Il est sans doute excessif et même erroné de « regarder l'Éthique aristotélicienne comme un essai visant à « la formation morale de l'individu » considéré isolément par rapport à la société ». Les vertus morales supposent toutes l'organisation de la vie en société. Sans doute l'éthique prend en considération l'homme concret engagé dans l'action, mais non pas l'individu en soi et pour soi, séparé de toute relation sociale. L'homme est par nature politique dit la Politique, I, 2, ce qui laisse supposer que ce n'est que dans le cadre de la cité qu'il peut déployer, comme toutes ses potentialités, ses dispositions éthiques et que même dans « ce qu'il a de moins politique – et de plus noble – à savoir son intelligence contemplative, l'homme reste encore résolument tributaire de la politique ». C'est pourquoi, enfin, l'éthique est elle-même présentée comme une enquête conduisant au politique. Si l'éthique possède une forme d'autonomie, elle reste subordonnée à la politique dont elle partage le même dessein, comme l'annonce le livre I et le reprend en conclusion le chapitre 10 du livre X. La politique est définie en effet comme la « science suprême et architectonique par excellence ». Il y a identité entre la fin de l'éthique et la fin de la politique : le bien. Mais le bien de la cité l'emporte sur le bien de l'individu. « La fin de la politique sera le bien proprement humain. Même si, en effet, il y a identité entre le bien de l'individu et celui de la cité, de toute façon c'est une tâche manifestement plus importante et plus parfaite d'appréhender et de sauvegarder le bien de la cité : car le bien est assurément aimable même pour un individu isolé, mais il est plus beau et plus divin appliqué à une nation ou à des cités ».

Ainsi la fin de la politique c'est le bien propre à l'homme, le bien complet par lequel l'homme réalise pleinement son essence. C'est dans le cadre de la cité, dans son existence politique que l'individu accomplit la fonction (ergon) propre à l'homme, c'est-à-dire « une certaine vie pratique de la partie rationnelle de l'âme ». Ou encore : « le bien pour l'homme consiste dans une activité de l'âme en accord avec la vertu, et, au cas de pluralité de vertus, en accord, avec la plus excellente et la plus parfaite d'entre elles ». Les vertus éthiques sont les vertus de l'homme public, du citoyen, à la fois moyens et fin de l'éducation. Il se pourrait ainsi que l'auteur apocryphe de la Grande morale exprime parfaitement l'intention aristotélicienne : « Puisque nous nous proposons de traiter de questions éthiques, peut-être faudrait-il d'abord

examiner de quel ensemble l'éthique est une partie. Pour parler bref, on pourrait considérer qu'elle n'est pas autre chose qu'une partie de la politique. En effet, dans le domaine politique, aucune action n'est possible sans la présence de certaines qualités d'un homme de bien. Or être un homme de bien, c'est avoir des vertus. Il faut donc, si l'on a à cœur d'agir dans le domaine politique, être éthiquement honnête. Dès lors, l'étude des questions éthiques est apparemment partie et principe de la politique, et du point de vue de l'ensemble, il serait même juste d'appeler cette étude politique et non pas éthique ».

L'objet final de l'éthique

Quel est l'objet de l'éthique (sagesse philosophique), sinon définir le souverain bien, c'est-à-dire la cause finale de toutes les activités, ce qui les totalise et les achève ? Le souverain bien est ce qui comble absolument la vie humaine. D'après tous les hommes, le bonheur est précisément ce bien recherché pour lui-même, tout à fait autosuffisant, et dont les autres biens ne sont que les moyens : « Le bonheur semble être au suprême degré une fin de ce genre, car nous le choisissons toujours pour lui-même et jamais en vue d'une autre chose : au contraire, l'honneur, le plaisir, l'intelligence ou toute vertu quelconque, sont des biens que nous choisissons assurément pour eux-mêmes (puisque, même si aucun avantage n'en découlait pour nous, nous les choisirions encore), mais nous les choisissons aussi en vue du bonheur, car c'est par leur intermédiaire que nous pensons devenir heureux. Par contre, le bonheur n'est jamais choisi en vue de ces biens, ni d'une manière générale en vue d'autre chose que lui-même ».

Mais en quoi consiste ce bien souverain, qui n'est pas le bien absolu en soi, mais le bien suprême approprié à l'homme ? Ou encore, qu'est-ce qu'une vie humaine heureuse, c'est-à-dire parfaite, autosuffisante et finale ? Il semble qu'il y ait trois genres de vie qui puissent répondre aux conditions du bonheur : la vie de plaisir, la vie vertueuse, la vie contemplative. L'homme peut actualiser son existence dans le plaisir, la vertu ou la connaissance. On objectera peut-être que si l'on comprend comment la vertu ou la connaissance puissent constituer un idéal de vie heureuse, parce que l'une et l'autre constituent une forme d'actualisation de l'activité proprement humaine (l'âme rationnelle) – le bonheur consiste dans l'activité intellectuelle conforme à la vertu (la prudence) ou dans l'excellence la plus haute de la sagesse théorique, on voit mal comment le plaisir pourrait s'identifier au souverain bien. Pourtant Aristote se refuse à dissocier bonheur et plaisir, bonheur et vertu. Le plaisir n'est pas mauvais et éthiquement condamnable : que le bonheur ne s'accompagne pas de plaisir est une hypothèse absurde. Par ailleurs, l'homme vertueux prend plaisir et doit prendre plaisir à l'action morale elle-même : bien agir, c'est-à-dire éviter tout excès et tout défaut, savoir déterminer le juste milieu entre deux passions extrêmes, acquérir la disposition permanente d'agir de façon volontaire et délibérée en suivant la juste mesure, relativement à soi, par la droite raison, comme le sage le déterminerait, procure du plaisir et rend heureux. « Or tel est précisément ce qui caractérise les actions conformes à la vertu, de sorte qu'elles sont des plaisirs à la fois pour ceux qui les accomplissent et en elles-mêmes. Dès lors la vie des gens de bien n'a nullement besoin que le plaisir vienne s'y ajouter comme un surcroît postiche, mais elle a son plaisir en elle-même. Ajoutons, en effet, à ce que nous avons dit, qu'on n'est pas un véritable homme de bien quand on n'éprouve aucun plaisir dans la pratique des bonnes actions ... S'il en est ainsi, c'est en elles-mêmes que les actions conformes à la vertu doivent être des plaisirs ».

L'*Éthique à Nicomaque* en s'attachant à décrire les vertus et à définir l'essence éthique de la vertu a développé l'idéal éthique de la vie heureuse. Aristote a, ailleurs, partagé une conception « platonicienne » qui fait de la vie contemplative la vie l'accomplissement le plus achevé de la vie humaine. Mais que vaut le plaisir entre la vertu et la contemplation ? Quelle est la valeur éthique du plaisir. S'il n'est pas le souverain bien, comment le définir ? C'est à ces questions que s'efforce de répondre le livre X.

Structure du livre X

Sommairement on peut dire qu'il y a deux parties dans le livre X. Les chapitres 1-5 traitent du plaisir, tandis que les chapitres 7-10 portent sur la contemplation et la vie contemplative. Le chapitre 6 sert de transition entre ces deux moments. Plus précisément dans la première partie, la progression est la suivante. Les chapitres 1 et 2 constituent une introduction et une critique des conceptions philosophiques sur le plaisir (examen des opinions). La théorie aristotélicienne du plaisir vient ensuite. Le chapitre 3 donne définition du plaisir ; le 4 analyse le plaisir par rapport à la notion d'acte, et le 5 aborde la question de la diversité des plaisirs.

La deuxième partie, quant à elle, contient deux sous parties : les chapitres 7-9 décrivent l'excellence de la vie contemplative ; et un long dernier chapitre (10) qui venant conclure le livre X, et donc clore toute l'Éthique à Nicomaque, ouvre en même temps sur les cours de Politique.

On le comprend, le livre X est d'une importance capitale. D'abord l'éthique trouve ici son accomplissement. La composition de l'Éthique à Nicomaque se présente comme un mouvement ascensionnel, comme une lente progression qui passe par la définition de la vertu morale (II), la description des vertus morales (III-V), l'analyse des vertus dianoétiques, et principalement la prudence qui les fortifie (VI), et du rôle de l'amitié (VIII-IX), pour aboutir à l'examen du souverain bien (X) que le livre I avait défini comme l'objet final de l'éthique. Cette progression donne ainsi une structure circulaire à l'Éthique à Nicomaque : le dernier livre revient sur le premier ; la fin retrouve le commencement en le fondant, mais en ouvrant l'éthique sur la politique.

L'interprétation de l'ensemble du livre X rencontre alors au moins trois difficultés :

- la première qui est, dans l'ordre, la dernière, concerne précisément cette articulation de l'éthique et du politique, c'est-à-dire le dernier chapitre de toute l'Éthique à Nicomaque. On a déjà évoqué cette tension constitutive de la science pratique ;

- la deuxième est interne au livre X lui-même : comment concevoir le passage entre une théorie du plaisir à une théorie de la contemplation ? L'éthique peut-elle contenir cet écart, ou plus exactement n'est ce pas la définition du bonheur ou du souverain bien comme souverain bien humain qui est ici remis en cause. Comme Aubenque le souligne, le point de vue dominant d'une anthropologie de la finitude trouve ici sa limite avec le thème de la vie contemplative. Aussi la progression ascensionnelle et d'allure circulaire n'est-elle sans doute pas construite par Aristote. Ce sont les éditeurs d'Aristote qui ont placé à la fin des livres de l'éthique nicoméenne ces « deux dissertations » sur le plaisir et sur le bonheur de la vie contemplative. « Dans le livre X de l'*Ethique à Nicomaque*, que les éditeurs anciens ont intentionnellement placé à la fin de l'ouvrage, bien qu'il n'ait probablement pas été le dernier écrit par Aristote, le point de vue qui paraissait jusque-là dominant dans cette Ethique, celui d'une anthropologie de la finitude semble faire place à l'idéal platonisant d'une assimilation de l'homme au divin ». Ainsi doit-on considérer que la vie contemplative est « le couronnement de l'éthique » ou ce qui dépasse l'éthique ? Aristote formule-t-il ici l'horizon ultime de ses recherches éthiques ou leur négation ? Il semble que le livre X contiennent « de nombreux passages rédigés relativement tôt dans la carrière d'Aristote ; c'est vraisemblablement le cas des chapitres 6-9, consacrés au bonheur contemplatif. Des recherches stylométriques, dont les résultats ont été communiqués récemment par Ch. Rutten, tendent à montrer que ce Xe livre est assez homogène et qu'il pourrait remonter, dans son ensemble, à une haute époque ». Cette doctrine donc est-elle la résurgence d'un archaïsme ou l'expression de la pensée ancienne mais définitive du philosophe ?

A quoi il faut ajouter un sujet supplémentaire d'interrogation pour le commentateur. La première partie du livre X est en fait un deuxième traité d'Aristote sur le plaisir. Il en a déjà traité au livre VII, aux chapitres 12-15. On s'accorde à penser aujourd'hui que le premier traité appartient en fait à l'Éthique à Eudème et que seul le second, dans le livre X, appartient à

l'Éthique à Nicomaque. Festugière a montré que le premier traité appartient à l'Éthique à Eudème (professé sans doute pendant la période d'Assos) et que seul le second nous renseigne sur la pensée ultime d'Aristote sur le plaisir. Pour Festugière 1) les deux traités sont indépendants – l'argument principal étant celui-ci : si ce n'était pas le cas, il aurait suffi à Aristote au livre X de commencer directement aux chapitres 4 et 5, sans l'exposé dialectique des opinions d'Eudoxe et de Speusippe qu'on retrouve dans les deux Ethiques ; 2) le second l'emporte sur le premier. Aristote n'y avait exposé sa théorie que de façon incidente, envisageant le plaisir comme une « activité inentravée » (VII, 13), alors qu'au livre X, il le définit précisément comme le « parachèvement de l'activité » (X, 4).

Mais au-delà des considérations sur l'évolution de la pensée d'Aristote, ces trois questions sur le rapport entre l'éthique et la politique, la théorie du plaisir et la théorie de la contemplation, la vie pratique et la vie théorique, soulèvent le problème de qu'il faut comprendre par « science pratique ».

Commentaire

Chapitre I

Introduction : que le plaisir est une question éthique fondamentale

Les deux premières phrases se rattachent sans doute au livre IX. Elles servent de transition sans pour autant constituer une articulation conceptuelle. Elles traduisent la nature ésotérique du cours sur l'éthique : après le thème de l'amitié, le thème du plaisir. L'Éthique à Nicomaque se présente, à l'instar de la plupart des œuvres, comme un « recueil d'études plus ou moins sans progression, saisissable de l'une à l'autre, comportant des redites et parfois même des contradictions ».

[...]

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr